

CONSEIL COMMUNAL DE BAVOIS



CONVOCAATION

Mardi 6 juin 2023 à 20 h 15
Grande salle de Bavois

Avant de passer à l'ordre du jour, les deux nouveaux municipaux élus tacitement et qui rentreront en fonction le 1^{er} juillet 2023 seront assermentés.

Ordre du jour :

- 1 Appel.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2023.
- 3 Communications de la Municipalité (rapport sur le PECC), du bureau et des commissions.
- 4 Nomination du bureau du Conseil.
5. Comptes 2022.
6. Gestion de l'années 2022.
7. Règlement fonds énergies renouvelables, efficacité énergétique, développement durable.
8. Rapport de la commission prise en considération de la demande de modification du règlement de la police des constructions (Monsieur Dominique Delay).
9. Réponse à l'interpellation de Monsieur Daniel Schwab et consorts.
- 10 Propositions individuelles.
11. Divers.

Extrait de l'article 49 du règlement du Conseil communal de Bavois :

Chaque membre du Conseil est tenu de se rendre à l'assemblée lorsqu'il est régulièrement convoqué. Les membres du Conseil qui, en dépit d'un avertissement, négligeraient leur devoir de prendre part aux séances, peuvent être frappés par le bureau d'une amende dans la compétence municipale.

Bavois, le 26 mai 2023

Norbert Oulevay
Président



Dominique Saugy
Secrétaire